



# *Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale*

## COMPTES RENDUS

### Commission « Métiers, sens du service public et parcours professionnels » Mardi 17 janvier 2017

Cette Commission est présidée par M. Jean-Jacques Pavelek. Martine Gramond-Rigal y représentait la FA-FPT.

Pour mémoire, le répertoire des métiers territoriaux (RMT) de la Fonction publique territoriale date de 2013 et identifie 233 métiers territoriaux et 6 fonctions.

Cette dernière mise à jour incluait une forte évolution méthodologique et de structure des fiches métiers.

1. En 2018, une mise à jour du répertoire est prévue pour intégrer :

- l'évolution de certaines fiches en termes de compétences
- soit l'identification de nouveaux profils identifiés par les pôles de compétences à partir de l'enquête nationale effectuée en 2013. Le travail est en cours et entre 15 et 20 fiches devraient soit évoluer, soit être créées après validation de la Commission du CNO « Métiers, sens du service public et parcours professionnels ».

Les fiches métiers ou fonctions concernées sont les suivantes :

- ✓ qualicien
- ✓ ergonomiste
- ✓ conseiller en évolution professionnelle
- ✓ régisseur des recettes
- ✓ auditeur interne
- ✓ acheteur public
- ✓ instructeur-gestionnaire de dossiers
- ✓ médiateur social.

2. La structuration du répertoire devrait évoluer pour prendre en compte la nécessité d'une meilleure lisibilité en lien emploi/formation. La restructuration de la nomenclature de formation autour des champs de l'action publique locale (CAPL), engage une refonte équivalente et symétrique du RMT. Il s'agit de mettre en cohérence l'offre de formation et l'analyse de l'emploi, les CAPL devenant la « clé de voûte » d'un dispositif commun.

3. Les problématiques de « mobilité professionnelle » devenant cruciales pour les collectivités, un travail est en cours pour proposer un outil qui leur permette, à partir du RMT, d'objectiver les conditions de passage d'un profil métier à un autre en matière de compétences.
4. Les collectivités étant toujours plus engagées dans des démarches de type GEPEEC (Gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences), elles mettent en œuvre dans ce cadre une cartographie de leurs emplois /compétences et sollicitent les structures régionales du CNFPT pour disposer d'un accompagnement. Afin de faciliter la mise en œuvre et de professionnaliser les équipes, sera publié, conjointement à l'évolution 4 du RMT, un « Guide méthodologique » détaillant les concepts et notions utilisés, mais aussi le mode opératoire.
5. Deux études en cours (2016-2017) devraient participer à cette évolution :
  - la première prend en compte « l'impact du numérique sur les métiers », incluant un volet rétrospectif et un volet prospectif ; elle devrait permettre de mesurer les impacts organisationnels, celui sur les effectifs et en termes de compétences pour les agents
  - la seconde vise à identifier les dispositifs mis en place par les collectivités en matière de mobilité professionnelle et permettre de disposer, au niveau national, des problématiques à l'œuvre.

L'enjeu principal de cette version 4 est de s'adapter aux enjeux de mobilité et de transition professionnelle de plus en plus prégnants dans les collectivités territoriales. Un outil spécifique permettra d'intégrer ces problématiques à partir du RMT.

**La prochaine réunion de la Commission « Métiers, sens du service public et parcours professionnels » se tiendra le mardi 07 mars 2017.**

